

Liste des documents acceptés par le FRQSC pour confirmer qu'une personne candidate est domiciliée au Québec

Bourse postdoctorale (B3Z) / Renouvellement – Bourse postdoctorale (B3ZR)

Bourse postdoctorale en recherche-crédation (B5) / Renouvellement – Bourse postdoctorale en recherche-crédation (B5R)

À noter que, pour les programmes B3Z et B5, les preuves à fournir doivent faire la démonstration que la personne candidate est domiciliée au Québec de façon quotidienne et habituelle depuis au moins 6 mois au cours des 7 mois précédant la date de clôture du concours. Pour les programmes B3ZR et B5R, les documents soumis doivent permettre d'établir que la personne candidate a résidé au Québec pendant la durée de son stage postdoctoral. Prière de se référer à la section « Citoyenneté et domicile » des règles de programme respectives afin de prendre connaissance des exigences spécifiques.

Vous devez fournir une copie d'au moins deux types de documents de nature différente parmi ceux énumérés dans la liste ci-dessous, numérisés et joints à la section « Autres documents » du formulaire. Les justificatifs doivent être réunis dans un seul fichier .PDF, pouvant comporter un maximum de 50 pages.

Chaque document doit indiquer minimalement le nom de la personne candidate et son adresse au Québec. Les dates de signature, de facturation ou de transaction doivent apparaître sur le document et présenter une date d'émission à l'intérieur de la période exigée par les règles de programme.

Chaque type de document doit permettre d'établir clairement la présence de la personne candidate au Québec pendant la période exigée par les règles de programme, sans quoi il ne pourra pas être considéré au moment de l'évaluation de son admissibilité.

Documents acceptés :

- Attestations d'inscription à temps plein (ou équivalent) du registraire au cours de 2 sessions sur 3 précédant la date de clôture du concours (B3Z-B5).
- Une copie de toutes les pages d'un bail ou d'un contrat d'habitation valide établi au nom du candidat ou de la candidate. Le document doit inclure l'adresse du logement et la durée de la location ainsi que la signature des parties.
- Une copie de l'acte d'achat ou de l'acte de prêt hypothécaire notarié d'une propriété résidentielle où figurent l'identification des parties (acheteur ou acheteuse, vendeur ou vendeuse, ou établissement financier), la désignation des lieux (adresse de la propriété ou du bâtiment) et la signature des parties.
- Une copie d'un contrat d'assurance habitation.
- Une copie de relevés de comptes bancaires témoignant de transactions faites au Québec.
- Une copie de factures d'électricité, de câblodistribution, de comptes de taxes municipales ou scolaires.
- Une copie de factures de téléphone fixe (les factures de téléphones cellulaires ne sont pas acceptées).
- Une attestation d'emploi signée par un employeur précisant que le candidat ou la candidate occupe un emploi au Québec depuis plus de 6 mois (B3Z-B5), ou l'a occupé durant la période de son stage postdoctoral (B3ZR-B5R). Le document doit contenir les informations suivantes :
 - Nom et prénom du candidat ou de la candidate.
 - L'adresse complète de résidence du candidat ou de la candidate.
 - Le nom de l'employeur, ou d'une personne qui le représente.
 - L'adresse complète du siège social ou de la place d'affaires.
 - L'adresse courriel et le numéro de téléphone de l'employeur.
 - La date d'embauche et la mention que le candidat ou la candidate occupe un emploi au Québec pour cet employeur.
 - La signature et la date de la signature de l'employeur ou de la personne le représentant.